

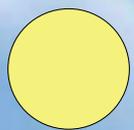
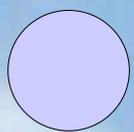
2021



*Le Bulletin*



*Municipal*



*La Chapelle  
Craonnaise*

**N° 32**



# Sommaire



La Chapelle  
Craonnaise

P.3 Edito du maire

## COMMUNE

P.4 à 5 Infos Mairie

P.6 à 13 Infos communales

P.14 à 19 Travaux 2020

## VIE ASSOCIATIVE

P.20 à 21 Autour des enfants

P.22 à 23 AS La Chapelle Craonnaise

P.24 Moto-Club Capello's

P.25 Tennis de table

P.26 à 27 Comité des fêtes

P.28 à 29 Groupement de défense

P.30 à 31 Club du bon accueil

## VIE DES QUARTIERS

P. 32 La Minée

P.33 à 35 Acacias et Fresne

P.36 à 37 Le Pâtis et son arrondissement

## DIVERS

P.38 à 39 Divers Services

P.40 à 41 Infos pratiques

P.42 à 43 Animation jeunesse

P.44 à 45 Bassin de l'Oudon

P.46 à 47 La petite histoire

P.48 à 49 Infos recyclage

P.50 Calendrier 2021

# Edito du Maire



Permettez-moi de vous souhaiter tous mes meilleurs vœux pour l'année 2021 et surtout une bonne santé.

L'année 2020 aura été marquée par une crise sanitaire sans précédent. Qui aurait pu prévoir que nous aurions vécu des moments aussi difficiles obligeant les pouvoirs de l'État à mettre en place ces confinements pour ralentir la propagation du virus: la COVID -19.

Je comprends et j'entends que ces moments d'inactivité ont impacté et impactent encore notre quotidien. Le travail pour certains inexistant, la fermeture des écoles, le télétravail pour d'autres, autant de contraintes qui ont rendu les relations sociales difficiles. Je pense également à tous ces corps de métier qui ont été impactés: les restaurants qui sont encore fermés, tous les commerçants et bien d'autres qui ont souffert .... Dans ces moments difficiles, je rendrais hommage à tous les professionnels de santé qui par leur dévouement, leur présence, leur compétence et leur bienveillance ont su nous accompagner et nous accompagnent encore car rien n'est terminé!

Je remercie la population qui a accepté de suivre les diverses recommandations définies par les services de l'État.

De ce fait, les projets 2020 ont pris beaucoup de retard. Les travaux de la salle des fêtes ont commencé au mois de décembre pour se terminer fin mars.

Notre restaurant « La Cantine de Gilles » a cessé son activité fin octobre. Je remercie Gilles pour ces 8 années de présence dans notre commune. Il a su dynamiser ce lieu de rencontres par sa gentillesse et son dévouement constant. Je lui souhaite une bonne retraite bien méritée. La commune va mettre tout en œuvre pour que cet espace retrouve son activité.

Je souhaite la bienvenue à la nouvelle équipe municipale et ensemble nous concrétiserons des nouveaux projets.

Cette année, vu le contexte sanitaire, il n'y aura pas de vœux de la municipalité en janvier. Restons optimistes et je fais confiance à toutes les associations de notre commune pour rebondir dès que cela sera possible. Je n'oublie pas tous les bénévoles et vous tous pour l'intérêt que vous portez à notre commune.

Je remercie le personnel communal pour leur disponibilité et leur travail sur le terrain au quotidien.

Restant à votre écoute, je vous souhaite une bonne Année 2021 et surtout prenez bien soin de vous et de votre entourage.

# INFOS MAIRIE

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE



La Mairie est ouverte le:

Lundi et le vendredi de 9h à 12h30

Le mercredi de 9h00 à 12h30 et de  
13h30 à 16h00

☎ 02 43 98 81 92

✉ lachapellecraonnaise@orange.fr

Site internet : [www.chapelle-craonnaise.fr](http://www.chapelle-craonnaise.fr)



Page Facebook :  
**Mairie La Chapelle Craonnaise**

## Conseil Municipal



**Rémi GAROT**  
1er Adjoint

55 ans  
Agriculteur



**Gérard LECOT**  
Maire

61 ans  
Agriculteur



**Christophe  
COUËTOUX DU TERTRE**  
2ème Adjoint

64 ans  
Retraité



**David BEAUMONT**  
3ème Adjoint

52 ans  
Ouvrier



Hervé AUBERT  
46 ans  
Attaché Technico-Commercial



Viorika BARBE  
47 ans  
Traductrice



Étienne BOITTIN  
43 ans  
Chauffeur



Denise CHAUDET  
54 ans  
Secrétaire de mairie



Estelle GUINEHEUX  
37 ans  
Comptable



Jean-Christophe HOUTIN  
49 ans  
Agriculteur



Maryline PRAMPART  
51 ans  
Atsem

**Salariés communaux**



Valérie LENOIR



Thierry METAIRIE



Régine ACQUEBERGE

# Infos communales

## ETAT CIVIL 2020



### *Naissances (enfants nés domiciliés dans la commune)*

Nom de famille	Prénom de l'enfant	Date de naissance
DERSOIR	Elise	04 avril
JORANT	Loan	29 avril
VERON	Noé	17 mai
MALLE	Azilice	13 août

### *Mariage et Pacse*

Noms	Date
Matthieu PEUROIS et Sophie LEHOUX	Mariés le 06 juin
Vincent MALHER et Lauréline LEFORT	Pacsés le 15 juillet

### *Décès*

Mme CORDIER née GERBOIN

décédée à CHATEAU-GONTIER le 9 mai 2020 inhumée le 13 mai à DENAZE.

Mme MADIOT née BLUSSEAU

décédée à COSSE le VIVIEN le 29 juin 2020 inhumée 3 juillet à LA CHAPELLE CRAONNAISE

## Recensement 2020

Un recensement de la population a été réalisé du 16 janvier au 15 février 2020. La commune remercie Mme SEBY Jeannine, agent recenseur, pour son travail auprès de la population.

Il faut retenir que dans le cas d'un recensement en 2020, les résultats de cette collecte seront publiés fin 2022 pour une entrée en vigueur au **1er janvier 2023**. La population totale comprend la population municipale à laquelle on ajoute la population comptée à part.

### **Les éléments récapitulatifs de la collecte – logements recensés :**

Le nombre de bulletin individuel était de 328 avec 148 logements d'habitation enquêtés (dont 132 résidences principales). Il a été dénombré 16 logements occasionnels, résidences secondaires ou logements vacants.

**Ces comptages ne constituent en aucun cas la population totale de la commune.**

Notamment, ne sont comptabilisés ni les effectifs relevant du traitement des fiches de logement non enquêtés, ni la population comptée à part recensée dans d'autres communes.

## ASSISTANTES MATERNELLES

Nom de famille	Adresse	Téléphone	Agrément
AUBERT Sonia	La Minée	02 43 68 38 66	4
COTTIER Sophie	6 Lotissement de la Touche	02 43 98 92 86	4
MAACHOU Cindy	La Hourdrière	09 67 52 65 09	2
RICHE Caroline	5 Bis rue de la Mairie	09 80 66 40 07	4

Données à jour : [www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr) (site internet de la Caisse d'Allocations Familiales)

### Relais Petite Enfance (RPE) de Cossé le Vivien (Pays de CRAON)

Ce service, neutre et gratuit, est destiné aux assistants maternels, gardes d'enfants à domicile, parents et enfants de 0 à 4 ans.

D'une part, le Relais propose des temps de rencontre de 9h30 à 11h30 les lundis, mardis, jeudis, et vendredis. Ces séances sont proposées selon un programme trimestriel, disponible auprès du Relais ou sur le site internet [www.paysdecraon.fr](http://www.paysdecraon.fr). C'est un lieu collectif, de rencontres et d'échanges entre adultes et enfants (temps de jeux libres, d'expérimentation, partage d'expérience).

D'autre part, le Relais peut accompagner les parents et futurs parents :

-> Informations sur les différents modes de garde : assistant maternel, Halte-garderie, garde à domicile, crèche...

-> Informations générales relatives à l'emploi d'un professionnel (assistant maternel, garde à domicile...) : documents utiles, contrat de travail, salaire, déclaration...

Le RPE peut vous communiquer la liste des assistants maternels sur demande : liste actualisée régulièrement détaillant leur nombre de places disponibles, leurs amplitudes horaires de garde, l'accueil en périscolaire ou non, etc...

Le Relais peut aussi accompagner les professionnels et futurs professionnels petite enfance :

-> Informations sur les professions de la petite enfance (assistant maternel, garde à domicile...) et l'accès à ces métiers

-> Informations générales en matière de droit du travail : convention collective, congés payés, rupture de contrat...

-> Un accompagnement dans votre profession en vous proposant des soirées d'information, des formations, ...

N'hésitez pas à contacter le Relais pour toutes informations, ou demande de rendez-vous

Nathalie DENIAU  
Relais Petite Enfance du Pays de Craon  
Secteur Cossé le Vivien  
58 Place Tussenhausen  
53 230 COSSE LE VIVIEN  
06.22.00.07.27 / 02.43.91.79.21  
[rpecosse@cias.paysdecraon.fr](mailto:rpecosse@cias.paysdecraon.fr)

## Nouvellement Installé :

Je vous informe que je viens de m'installer dans votre commune, je suis Infirmier et propose des soins en Hypno thérapie à Domicile, en Entreprise et établissements de santé.

Je travaille en collaboration avec les médecins et autres professionnels de santé du secteur. Un seul objectif : le bien être. Vous pourrez aussi venir prendre rendez-vous avec moi au cabinet médical de l'Huisserie au 1er janvier 2021.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à me poser vos questions par mail au téléphone, ou aller sur le site internet

**Frédéric PIQUET**  
Infirmier D.E. Praticien en Hypnothérapie  
piquet.f.hypnotherapie@gmail.com  
Tel : 06 28 78 65 96

Hypnothérapie et Développement  
Personnel à Domicile et en Entreprise

Mayenne, Sarthe et Vienne

<https://www.frédéricpiquet.fr/>

1 Rue de la gare  
53230 La Chapelle Craonnaise

# Infos communales

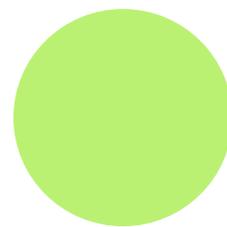
## SALLE DES FETES



### Tarifs applicables pour l'année 2021

* Repas jusqu'à 40 personnes	110.00€
* Repas de 41 à 70 personnes	122.00€
* Repas de plus de 70 personnes	152.00€
* Location week-end entier (samedi + dimanche) :	
1er jour : tarif ci-dessus   2ème jour : tarif unique	66.00€
* Chauffage (par jour, du 1er novembre au 31 mars)	31.00€
* Vin d'honneur	36.00€
Chauffage pour un vin d'honneur	19.00€
* Location pour une association commune, chauffage compris	53.00€
* Location pour une association hors commune, chauffage non compris	71.00€
* Location sonorisation	23.00€
* Salle rendue sale : tarif par heure (si le ménage dépasse 2h)	27.00€
* Vaisselle cassée ou perdue (l'unité)	2.00€

# Présentation du projet de rénovation de la salle des fêtes



Afin de mieux répondre aux exigences réglementaires, et de satisfaire les besoins des habitants, un projet de rénovation de la salle des fêtes a été entrepris par le conseil municipal et initié par la précédente mandature.

Le projet consiste à rénover la salle des fêtes qui est aujourd'hui vétuste mais toujours très appréciée des habitants de la Chapelle Craonnaise. Une rénovation thermique, électrique, acoustique et traitement d'air s'avère aujourd'hui indispensable. Cette rénovation sera le prétexte à un restylage général du bâtiment tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Pour conserver le caractère du bâtiment et en particulier ses parois en pierres à l'intérieur, le parti d'isoler la façade arrière par l'extérieur a été retenu. La façade principale qui doit conserver son caractère originel, témoignage de l'architecture scolaire du début du siècle dernier, sera isolée par l'intérieur. La couverture en bon état sera remaniée.

A noter que le projet prévoit, également, pour redonner au bâtiment son caractère initial, la démolition des extensions qui y avaient été adjointes en particulier la chaufferie.

A l'intérieur, les faux plafonds seront refaits en totalité pour traiter l'acoustique et l'ensemble des locaux sera rafraîchi.

La commune a recruté un architecte, le Cabinet bleu d'Archi représenté par M. MALBOIS pour mener à bien ces travaux.

Un planning d'exécution a été mis en place et les travaux débuteront début décembre 2020 pour se terminer au mieux fin mars 2021.

Coût de l'opération HT	
Coût des travaux	109 000
Honoraires architecte	12 000
Bureau de contrôle et SPS	3 000
Imprévu environ 10 %	10 000
<b>total</b>	<b>134 000</b>

Financement	
Subventions DETR	33 120
Conseil régional	26 800
Département contrat de territoire	10 576
<b>total 1</b>	<b>70 496</b>

en attente

Fond propre	33 504
Emprunt	30 000
<b>total 2</b>	<b>63 504</b>

<b>total 1+2</b>	<b>134 000</b>
------------------	----------------

Financement FCTVA	
avancement FCTVA	11 131

**RAPPEL !**

**Chaque utilisateur est responsable du nettoyage et du rangement de la salle. De ce fait le président de chaque association est responsable de la salle ainsi que la cuisine qui doivent être libre de tout matériel avant le lundi 12 h**

**L'activité de la salle doit être terminée à 2 heures du matin**

# Infos communales

## PECHE AU PLAN D'EAU COMMUNAL

Cartes à la journée 1,5 € la gaule

Cartes à l'année à prendre à la Mairie :

20 € la carte pour deux gaules par  
personne

10 € la carte pour les enfants  
de moins de 14 ans

La carte à l'année peut être prise  
par tout le monde ; même pour les  
pêcheurs n'habitant pas la  
commune.



## QUELQUES REGLES DU VIVRE ENSEMBLE

### Bricoler, tondre la pelouse : des horaires à respecter !

Le soleil qui revient donne envie de bricoler en utilisant des outils parfois bruyants. Petit tour d'horizon des règles pour vivre plus sereinement.

**Bruit.** Les causes du bruit peuvent être multiples (cris, musique, aboiements, outils de bricolage, etc.). En journée, on parle de trouble anormal de voisinage quand ces bruits sont répétitifs, intensifs ou qu'ils durent dans le temps. Lorsqu'ils sont commis la nuit, entre 22h et 7h, on parle de tapage nocturne.



**Travaux de bricolage ou de jardinage.**

Les activités nécessitant l'uti-

lisation d'appareils bruyants, comme les tondeuses, tronçonneuses, perceuses ou autres, sont possibles à des heures précises. Les jours ouvrables: de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30; les mercredis et samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h; le dimanche et jours fériés, de 10h à 12h (arrêté préfectoral).

**Feux de végétaux.** Les particuliers n'ont pas le droit de faire brûler des déchets verts dans le jardin (herbe, feuilles, résidus de tailles de haies, d'élagage, etc.). Merci de bien vouloir déposer vos déchets verts à la déchetterie

**Animaux.** Les propriétaires doivent empêcher leurs

animaux de faire du bruit de manière répétée et intempes- tive, sans pour autant porter atteinte à la santé des animaux (arrêté préfectoral du 26 novembre 1999). Il est égale- ment interdit de laisser errer ses animaux.

**Élagage.** Vous ne pouvez pas couper les branches de l'arbre de votre voisin qui dépassent sur votre propriété mais vous pouvez le contraindre à les couper. Des distances de plantation sont également à respecter en fonction de la hauteur de l'arbre. A noter aussi que vous ne pouvez pas cueillir les fruits de l'arbre du voisin. En revanche, s'ils tombent naturellement sur votre propriété, vous pouvez les ramasser.

## BRUIT de voisinage



### RAPPEL :

les jours ouvrables de 8 H 30 à 12 H et de 14 H à 19 H 30

les samedis et mercredis de 9 H à 12 H et de 15 H à 19 H

les dimanches et jours fériés de 10 H à 12 H

## DIVAGATION DES ANIMAUX DOMESTIQUES

Nous vous rappelons que les trottoirs de notre village et les aires de jeux pour nos enfants ne sont pas des lieux propices à recueillir les déjections de votre animal de compagnie, et que tout propriétaire d'animaux en divagation est passible d'une amende, alors **s'il vous plaît un peu de civisme...**



Le code pénal prévoit de sanctionner ces comportements (article R632 -1). Le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique expose à

une contravention de deuxième classe ( 35 à 75 € )

# Infos communales

## Elections 2021

Les prochaines élections régionales et départementales sont prévues en 2021 selon la situation sanitaire. Elles seraient reportées en juin 2020 (prévues initialement en mars).

Les conseillers régionaux sont élus dans le cadre de la région, les conseillers départementaux sont élus dans le cadre du canton et respectivement pour 6 ans.

**Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées, au choix :**

- Par internet, en utilisant le télé service proposé par service-public.fr (télé service disponible dans toutes les communes à compter du 1er janvier 2019) ;
- Personnellement en se rendant en mairie avec les pièces exigées ;
- Par un tiers dûment mandaté en mairie avec les pièces exigées ;
- Par courrier, en joignant le formulaire Cerfa n°12669\*02 et les pièces exigées.

### Quand s'inscrire ?

Les demandes d'inscriptions sur les listes électorales peuvent être déposées toute l'année auprès de la mairie. A partir du 1er janvier 2020, il sera possible de s'inscrire jusqu'au 6e vendredi précédant le jour du scrutin.



## COVID ET CONFINEMENT

« Le confinement n'est pas une fatalité, c'est être responsable en agissant pour un lendemain meilleur »

Même s'il est très important de respecter le confinement, celui-ci peut être difficile pour certaines personnes, notamment pour les personnes seules ou isolées. L'isolement n'est pas une fatalité, il existe des solutions.

Tout d'abord, la mairie et le conseil municipal apportent leur aide. Nous invitons les personnes seules, sans moyen de locomotion ou sans famille à proximité, à se signaler en mairie ou auprès d'un membre du conseil municipal afin d'évaluer avec chacun les besoins (courses, pain, pharmacie...).

Les bénévoles de l'association « Main Tendue » de Cossé le Vivien restent disponibles pour des entretiens téléphoniques si vous avez besoin de soutien pendant cette période mais pas seulement durant ce confinement. Si vous ressentez comme un sentiment de mal-être, d'isolement, un besoin d'échanger sur ce que vous vivez en ce moment ou même si vous connaissez quelqu'un en difficulté...n'hésitez pas à les contacter au 06.49.75.15.04

Il y a également la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA). Cette association, créée en 2017, regroupe les services personnes âgées en personnes en situation de handicap du Conseil départemental, de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et des Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC).

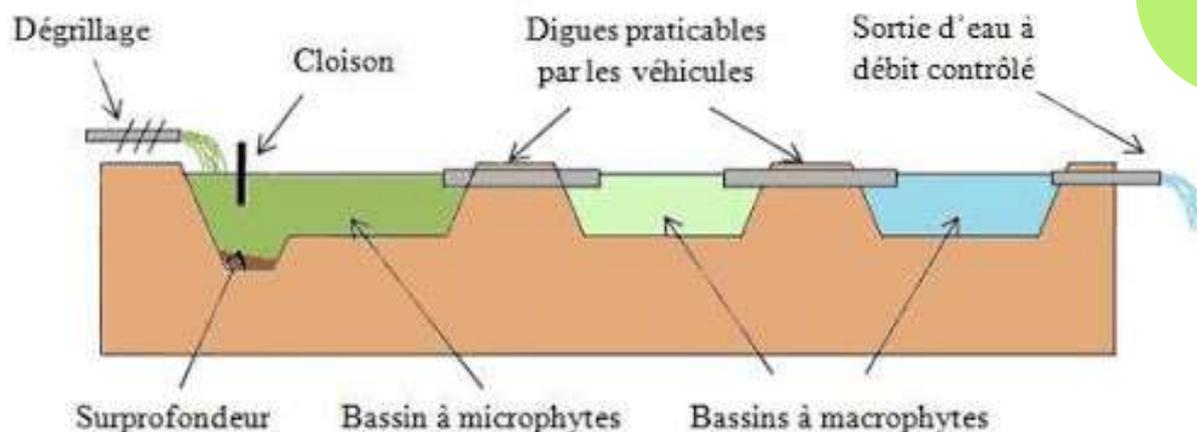
### 3 grandes missions lui sont confiées :

- \* Accueillir et informer les personnes âgées et les personnes handicapées ou leurs proches
- \* Évaluer les besoins des personnes en ayant la même logique d'évaluation globale pluridisciplinaire de la situation de la personne quel que soit son âge. Développer la réalisation de l'évaluation avec la rencontre effective de l'utilisateur,
- \* Enfin, accompagner la personne dans la mise en œuvre de son projet de vie et faire évoluer l'aide en fonction de ses besoins.

Elle propose gratuitement ses services de proximité aux usagers sur l'ensemble du territoire départemental en prenant appui sur un réseau de 12 antennes territoriales de l'autonomie.

L'antenne de Craon est située au 5 route de Nantes (tél : 02.53.94.52.52)

# ASSAINISSEMENT COLLECTIF



## Quelques recommandations pour ne pas perturber notre système d'assainissement communal :

Ne pas jeter dans les toilettes, les serviettes hygiéniques, les capsules de « tampons », les lingettes, ou autres déchets solides non biodégradables.

Interdiction de rejeter tous produits chimiques : les huiles alimentaires, les huiles de vidange, des solvants (white spirit, antigel, essence, rinçage de cuve a fioul, désherbant ...), des vernis ou des peintures, etc....ces produits doivent être portés à la déchèterie.



Exemple des Lagunes de La chapelle Craonnaise !

## BASSIN DE RETENTION

Ci-joint le bassin de rétention d'eau situé en contrebas du lotissement des Fresnes/Acacias lors des fortes pluies du mois de Septembre



# TRAVAUX 2020



## OPERATION « ARGENT DE POCHE »



# RESTAURATION ET ENTRETIEN DES MONUMENTS



Statue  
JANUS

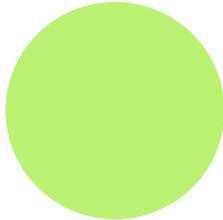
Deux faces:  
le Passé et l'Avenir, entre  
ces deux regards, le Présent.

Réparation et  
changement des dessus  
de murs  
de la Mairie



Cloche  
de l'église





Restauration et nettoyage du mausolée

En 2020, une nouvelle signalétique des chemins a été installée pour la fibre optique : chacun aura donc une nouvelle adresse numérique...



Suite aux fortes rafales de vent, le cerisier, situé au niveau du plan d'eau n'a pas résisté et a dû être débité et évacué.



Final :



Malheureusement, notre beau Chêne du plan d'eau, devenu trop malade et trop dangereux, sera abattu cette année pour être remplacé par des jeunes plus vigoureux !

## Fleurissement et entretien des Jardinières



Potirons, potimarrons, cucurbitacées et compagnie ont joliment envahi le village pour le décorer aux couleurs de l'automne..  
Appétissant..



*Mêmes si elles sont très appétissantes,  
merci de ne pas vous servir,  
vous aurez l'occasion d'en profiter !*



Et tout ça grâce à la bonne volonté et au savoir faire de nos agents, Régine et Thierry et à notre secrétaire de mairie Valérie qui vous accueille à la mairie.

Merci à eux.

# AUTOUR DES ENFANTS



Cette année 2020, la crise sanitaire ne nous a pas permis d'organiser d'activités pour les enfants de la commune et des alentours. Quoiqu'il en soit, cela nous a permis à tous, de réfléchir sur nos modes de vie, renforcer et tisser des liens familiaux et amicaux plus forts.

Pour recevoir les informations sur l'association ou pour tout renseignement : [associationautourdesenfants@orange.fr](mailto:associationautourdesenfants@orange.fr) ou 06.87.32.37.41 (Myriam MAUNIER - co-présidente)

Bonne et heureuse année à tous !

## PEUX TU TROUVER LES 7 ERREURS ?

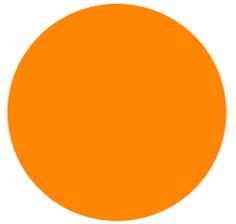
Pour s'amuser, voici quelques jeux :



### Rébus

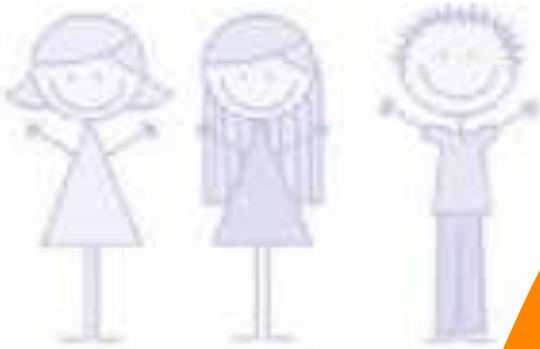
mon 1er est une note de musique  
mon 2nd est un animal qui aime les souris  
mon 3ème est un outil de jardin  
mon 4ème est une habitante de Craon

Mon TOUT est un village mayennais



Points à relier  
et coloriage

49



MOTS CROISES :

ABRIS D'ABELLES		DÉVÊTUE			SORTI DU VENTRE DE SA MÈRE
T				1	
		AVOIR UNE EXISTENCE			
			DÉBUT DU MOT USINE		PETIT MOT DE LIAISON
ÊTRE AU PRÉSENT (TU) FERA PREUVE DE COURAGE	D'UNE SEULE COULEUR		I	PLACERAI À L'ÉCART	
			R		
SYLLABE DE VIRAGE ESTIMA LE POIDS	CONSONNES DU MOT SOSIE		DANS CET ENDROIT		
	MELODIE				
		EN COMPAGNIE DE			
AIMA ÉNORMÉMENT	N		DÉBUT DU MOT APRÈS	R	CONSONNES DE SEINE
BONNE CARTE À JOUER	ENTIÈREMENT REMPLI		CABINE DE SOUS-MARIN		

# ASCC



*L'ASCC et  
son bureau  
vous souhaitent  
une très bonne  
année 2021 !*

2020 restera une année marquante pour tous et particulièrement pour votre club de football préféré !

En effet après une saison 2019/2020 écourtée, nous ne pouvons tirer d'autre bilan que celui de la très bonne ambiance qui nous aura animée !

La saison 2020/2021 avait démarré par la fusion de notre équipe B avec celle de nos amis et voisins bleus d'Athée. En effet, une baisse d'effectif trop important n'aurait pas permis de maintenir nos deux équipes.

L'intégration de nos rouges dans l'effectif d'Athée s'est très bien passée malgré une 7ème place au classement sportif mais une très belle

1ère place en collectif !



Notre équipe première, en pleine reconstruction suite aux nombreux départs, mise sur la pugnacité de tous les joueurs du club qui vont participer aux rencontres afin d'améliorer sa 10ème place au classement.



Un dernier mot afin de remercier nos arbitres, Thierry en premier lieu, nos sponsors, la municipalité ainsi que tous les supporters pour leur soutien !

A très bientôt sur les terrains !

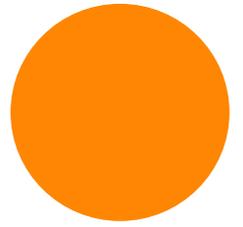
Si vous souhaitez nous rejoindre n'hésitez pas à contacter le président au 06.31.62.32.43 la bonne ambiance est garantie.

**Vive le beau jeu et le beau geste !**

**Bonne et heureuse année à tous !**

L'ASCC et son bureau

# MCC



*Une année compliquée s'achève.*

*Que dire sur cette année qui a  
bouleversé la vie de tous.*

*Pas grand-chose , à part que, comme toutes les  
associations, nous avons été obligés d'annuler nos  
sorties, réunions et manifestations.*

*La vie du Moto Club s'est arrêtée depuis Mars, mais  
nous sommes tous concernés par les risques causés  
par ce virus et donc nous sommes solidaires.*

*Nous ne sommes pas à plaindre, nous n'allons pas*

*fermer notre porte, comparé à tous les commerçants, artisans et autres qui risquent  
de perdre et même ont perdu leurs commerces et travail à cause du  
confinement. Nous pensons également à tout le personnel du milieu  
hospitalier ,social, médico social, service à domicile et bien  
d'autres que j'oublie, pour leur bravoure, patience et  
dévouement depuis le début de l'année et je parle en  
connaissance de cause.*

*En tout cas, nous espérons, que vous et votre famille  
n'avez pas été touchés de quelque manière que ce soit,  
par cette pandémie.*

*Nous souhaitons à tous et toutes le meilleur qu'il  
puisse y avoir, que nous puissions voir la fin de  
cette épidémie virale qui ne cesse de hanter la vie  
des gens et repartir sur des bases*

*meilleures en 2021.*



# Tennis de Table



*Le club  
de tennis de table  
est heureux de vous  
présenter tous ses  
meilleurs vœux pour cette  
nouvelle année*

Cette fois, on ne va pas parler de la saison qui n'a pas pu se finir, ni de celle qui n'a pas pu continuer pour les raisons que nous connaissons tous. Cependant, nous sommes tous dans les starting-blocks, prêts à reprendre notre loisir préféré, taper dans la balle.



Alors on se prépare, bon de différentes façons quand même, on a :

Les sérieux qui s'entraînent seuls, tout seul, au bord d'une table.

Les casaniers, devant la télé sur Wii.

Les originaux, qui ont passés Halloween déguisés avec leurs raquettes.

Et alors les impatientes, qui transforment

le moindre repas en match à grands coups de poêles.



On a vraiment hâte de pouvoir reprendre et d'accueillir dès que possible des supporters pour venir nous soutenir le vendredi soir. Le

calendrier des rencontres sera affiché à la salle Benjamin ANGER dès son édition.

En attendant, prenez bien soin de vous, bonne et heureuse année à tous les Capello.

# Comité des Fêtes



**Les membres du Comité des fêtes vous souhaitent une bonne et heureuse année 2021 ainsi qu'une bonne santé.**

Le 29 février 2020 une journée de pêche a été organisée. 102 pêcheurs ont participé. Pour cette occasion, 80 kg de truites dont 20 de grosses ont été mises dans le plan d'eau.



La fête communale du 11 et 12 juillet 2020 n'a pu avoir lieu en raison de l'épidémie de la COVID 19. Nous vous donnons rendez-vous le 10 juillet 2021 pour perpétuer notre traditionnelle fête communale.



Les illuminations seront installées malgré le confinement pour nous mettre dans l'ambiance des fêtes de Noël et de fin d'année.



**PRENEZ BIEN SOIN DE VOUS ET DE VOS PROCHES**  
*Pour le comité des fêtes, le Président*

# GROUPEMENT DE DÉFENSE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES

Le groupement de  
la Chapelle Craonnaise vous  
adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2021.

La battue prévue le 16 janvier 2021 est maintenue selon l'évolution de la pandémie et du confinement.

Le groupement remercie toutes les personnes qui ont participé aux battues ainsi que celles qui ont donné leur autorisation de passage sur leur terrain.

Le Président: Chaudet Bertrand



## Frelon asiatique



Le frelon asiatique est un insecte de l'ordre des hyménoptères. C'est un insecte social diurne, il cesse toute activité à la tombée de la nuit (ce qui n'est pas le cas du frelon commun). Il est prédateur d'autres hyménoptères sociaux, notamment l'abeille domestique, et d'insectes divers (papillons, mouches, araignées...) Une colonie annuelle est composée d'une reine, de 1000 à 1500 ouvrières et d'une dizaine de milliers de larves.

### Reconnaissance

Il mesure entre 2,5 et 3 cm. Il est principalement noir avec une large bande jaune-orangée sur le 4<sup>e</sup> segment de l'abdomen et avec un fin liseré jaune sur le premier segment. Les pattes sont noires sur la partie supérieure et jaune sur la partie inférieure.

### Alimentation

Les adultes se nourrissent de nectar de fleurs, fruits, liquides sucrés

### Cycle biologique

Fin avril : sortie d'hivernage des reines, installation du pré-nid (5 cm de diamètre)

Avril à juillet : développement de la colonie et grossissement du nid (30-40 cm de diamètre)

Fin juillet - octobre : colonie et taille des nids au maximum

Fin octobre : départ des futures reines pour fécondation. Mort de la vieille reine et des ouvrières progressivement jusqu'à fin décembre

A partir de mi-décembre : les nids se vident et se dégradent assez rapidement sous l'action des intempéries

### Habitat et indices de présence

Son habitat est très varié, le frelon asiatique est présent en zone urbaine et rurale. Pour ce qui est du nid, il peut atteindre un diamètre de 50 à 90 cm. Il est généralement de forme sphérique ou ovoïde pour les plus gros, en fin de saison. Il est constitué de cellulose (fibres végétales malaxées avec de la salive et de l'eau). L'enveloppe extérieure est striée de beige et de brun. Elle protège la colonie de l'environnement (température, pluies, prédateurs). Une seule entrée de 1,5 cm de diamètre située sur un côté à mi-hauteur pour les nids matures et en dessous pour les plus petits. Il se situe sur tous types de supports (bâtiments ouverts, combles, buissons, haies, arbres...) et à toutes hauteurs (de 0 à 30 m)

### Les enjeux

#### Risques apicoles :

- Déprédation sur les ruchers : à l'intérieur et à l'extérieur de la ruche
- Réduction de la capacité de production : diminution du nombre d'abeilles
- Réduction de la capacité de la colonie à constituer ses réserves
- Probable amplification des problèmes sanitaires

#### Risques agricoles :

- Réduction de la pollinisation sur fruits rouges en période estivale
- Dégâts sur fruits

#### Risques humains :

- Défense collective du nid, risque d'attaques à proximité ou lors de dérangement des nids (taille de haie, utilisation de tondeuses ou tronçonneuses à proximité)
- Espèce opportuniste : diversité des supports, hauteurs, interface avec la population donc exposition aux risques importante

#### Risques environnementaux :

- Atteinte à la biodiversité : risque pour les pollinisateurs sauvages
- Destructeurs des nids des insectes sociaux

#### La lutte

Au regard de la note de service ministérielle (DGAL/SDSPA/N2013-8082), la destruction des nids le plus tôt possible est le meilleur moyen pour limiter les effets délétères du frelon asiatique et son expansion. La destruction par aspersion d'un insecticide foudroyant sur et dans le nid suivi de son démontage est conseillé.

Le piégeage, à ce jour, n'est pas considéré comme suffisamment sélectif et efficace. Il ne constitue pas encore un moyen de lutte généralisable à grande échelle. Il est toléré pour les apiculteurs, au rucher, pendant les périodes de forte prédation



# CLUB DU BON ACCUEIL



Générations  
Mouvement  
Les Aînés Ruraux

*Le Club du Bon accueil  
vous présente  
ses meilleurs*

*VOEUX  
2021*

Le Club du Bon Accueil compte une quarantaine d'adhérents qui ont participé à l'Assemblée générale du 9 janvier suivie de la Galette des Rois et du renouvellement du bureau.

Co-Présidents :

Alain HUBERT,  
Marcel PRAMPART

Vice-Président :

Michel HOUTIN

Secrétaire :

Jeannette PRAMPART

Secrétaire adjoint :

Christophe COUËTOUX DU TERTRE

Trésorière : Marie-Claude HOUTIN

Trésorière adjointe : Colette BANNIER

Membres : Monique LESAULNIER, Paul HOUTIN,

Gilbert COTTEREAU, Joseph COURAPIED



## Planning des activités 2021 :

<b>21 janvier</b>	Assemblée générale du Club
<b>11 février</b>	Après-midi crêpes, qualification Belote
<b>mars</b> (Dates non déterminées)	Repas de la Chorale du Canton à Cossé-le-Vivien Concours de Belote Cantonal
<b>juin</b> (Date non déterminée)	Journée de la forme à Quelaines
<b>19 août</b>	Pique-nique du Club
<b>Septembre</b> (Date non déterminée)	Journée détente à Cossé-le-Vivien
<b>9 septembre</b>	Repas du Club à la Chapelle Craonnaise
<b>9 décembre</b>	Pot-au-feu du Club
<b>13 janvier 2022</b>	Assemblée générale du Club

Toutes les activités prévues en 2020 ont été annulées en raison du confinement et des conditions sanitaires.

Les dates de sortie 2021 avec Denazé restent à définir.

Les dates des activités cantonales 2021 ne sont pas connues à ce jour.

Le 14 septembre, en respectant les conditions sanitaires qui nous étaient imposées (20 personnes maximum), nous avons partagé un repas à la Cantine de Gilles en toute amitié.

Belote tous les jeudi après-midi à la salle Benjamin Anger à partir de 14h00.

Nous tenons à remercier l'équipe municipale et les membres du C.C.A.S. pour les subventions qu'ils nous accordent et nous serions heureux d'accueillir d'autres membres.

**Le Club du Bon accueil vous présente ses meilleurs vœux 2021.**



# Quartier de la Minée

Petites infos sur l'Année 2020 !

Une maison est en construction au 70 chemin de la Minée qui accueillera Kévin, Pauline et Léo

GIRET RACINEUX né le 14 décembre 2019 .

Une autre naissance au 20 Rue de la Gare, Jainy HORCHOLLE ANTONY né le 11 Décembre 2019. le 29 Juin 2020, Notre Mamie MADIOT nous a quitté.

Félicitations à nos nouveaux conseillers municipaux PRAMPART Maryline et BOITIN Etienne élus en Mars 2020.

Pendant le premier confinement « tout le monde chez soi » avec une météo clémente. « L'école à la maison, le télétravail, les tondeuses sorties, Les garages vidés et nettoyés préparation des jardins, jeux extérieurs ,travaux divers , ... »

Comme la déchetterie était fermée, l'entreprise « Cartron Oxycoupage » nous a déposé une remorque gratuitement. Elle a été appréciée de ses riverains



Notre rassemblement pour la « fête des voisins 2020 » n'a pas eu lieu, mais c'est partie remise.

Le quartier de la Minée vous souhaite une bonne année 2021 avec plein d'espoir

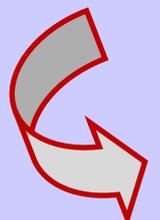
# Quartier des Acacias et Fresne

Même s'il n'y a pas eu de  
fête des voisins cette année,  
rien de mieux qu'une bonne rétro  
de ses 9 dernières fêtes des voisins

Voici notre recette pour une fête réussi :  
réunissez-vous avec vos voisins et voisines !



Ajoutez-y une dose de bonne  
humeur et d'apéro  
(avec modération, toujours !)



# Quartier des Acacias et Fresne



Sans oublier le  
barbecue  
(sous tous les  
temps)



Laissez mijoter et commencez une  
partie de palet ou de papotage





N'oubliez pas  
d'assaisonner de  
bonnes parties de  
rigolades en fin de journée



Vous obtiendrez, à coup sûr, une super fête  
des voisins.

Vivement l'année prochaine pour fêter les  
naissances de Bérénice chez Ophélie & François  
et Noé chez Clémence & Yoann, le mariage  
d'Ophélie & François et l'occasion de  
rencontrer nos nouveaux voisins.

**On vous souhaite une  
belle année 2021**



# Le Pâtis et son arrondissement

Malgré une année 2020 avec des conditions assez particulières, au Pâtis (et arrondissements) il s'est tout de même passé des évènements.

Comme chaque début d'année nous nous sommes réunis pour la galette des rois, cette fois ci chez Aymeric et Myriam.



Au mois d'avril une nouvelle habitante a fait son apparition : Elise chez Guillaume et Cécile, une nouvelle occasion de trinquer à sa santé !

En parlant de trinquer... confinement oblige, nous ne pouvions pas nous rassembler chez les uns et les autres mais des solutions se sont vite mises en place 😊



Malheureusement le 9 mai 2020 nous perdions notre doyenne Joséphine Cordier.

Nous nous sommes retrouvés, tout en respectant les gestes barrières, pour notre traditionnelle fête des voisins.

Pèle- mêle de ces bons moments



Comme toujours nous pouvons compter les uns sur les autres, pas de soucis lors de départs en vacances, soins aux animaux, et cette année chantier taille de haie avec le matériel de chacun.

Une belle preuve de solidarité !

***Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année !!***

# Divers services



Remerciements aux communes d'Athée et de la Chapelle Craonnaise pour leur soutien financier et la mise à disposition des salles.

Le conseil d'administration vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2021.

## CONSEIL D ADMINISTRATION

**Co-présidentes** : Fabienne Pertron et Véronique Tuault

**Trésorière** : Sonia Plessis

**Trésorière adjointe** : Marie Noëlle Laloue

**Secrétaire** : Laëtitia Bourgeois

**Membres** : Suzanne Bruand, Marie-Paule Breton, Colette Fournier, Claudine Lecot, Sophie Julliot, Jocelyne Bodin, Laura Beunet, Elodie Pottier et Bossuet Marion

## ACTIVITES

AU VU DU CONTEXTE LES ACTIVITES CI-DESSOUS SONT SUSPENDUES ET PRENDRONT DES QUE CELA SERA ENVISAGEABLE

**Adultes** :

**Art Floral** les cours d'Art Floral ne seront pas maintenus

**Circuit training et strong** : tous les jeudis soir de 19h15 à 21h15

Les cours de sports sont assurés par Benjamin Mediavilla (IN'D FIT)

Responsable Art Floral : Marie-Noëlle Laloué 02.43.06.02.52

Responsables sports (adultes) : (Véronique Tuault 06.13.11.66.31, Fabienne Pertron 06.15.63.25.60 et Sonia Plessis 06.15.08.28.80)

**Enfants** : aucun atelier cette année suite à la pandémie



### ART FLORAL



### CIRCUIT TRAINING

L'association participe chaque année au service du repas du CCAS et à la décoration de la crèche dans l'église.

# L'espace France Services du Pays de Craon c'est : Espace France Services du Pays de Craon

Un espace informatique en accès libre (internet, traitement de texte)

De la documentation sur les thèmes : la santé, la mobilité, l'emploi, la formation, l'accès aux droits, la retraite...

Un accueil en toute confidentialité

Un accompagnement aux démarches en ligne :

Création d'une adresse mail

Impression et numérisation de documents

Un accompagnement aux démarches administratives



29 rue de la Libération  
53400 CRAON  
france.services@cias.paysdecraon.fr  
02 43 09 0965

Le Lundi  
9h-12h30 / 14h30-17h30  
Du Mardi au Vendredi  
9h-12h30 / 13h30-17h30



## Espace France services



Une médiatrice sociale pour vous accompagner dans vos démarches administratives et sociales

Pour prendre rendez-vous : 02.43.09.09.65

Possibilité d'être reçu à Craon, Cossé-Le-Vivien et Renazé

Une chargée de mission emploi pour vous conseiller et vous soutenir dans votre recherche d'emploi

Pour prendre rendez-vous : 06.79.39.32.41

Possibilité d'être reçu à Craon, Cossé-Le-Vivien et Renazé

Nous vous accueillons à l'Espace France Services pour	
 <b>santé famille retraite services</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création du compte</li> <li>Accompagnement aux services en ligne</li> <li>Mise en relation avec un technicien MSA</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création du compte</li> <li>Accompagnement aux services en ligne</li> <li>Mise en relation avec un technicien CAF</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création du compte</li> <li>Dossier retraite (demande et informations)</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création du compte AMELI</li> <li>Démarches en ligne (carte européenne, paiement)</li> <li>CMU-C / ACS</li> <li>Messagerie sécurisée AMELI</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création du compte</li> <li>Déclarer les revenus en ligne</li> <li>Paieement en ligne</li> <li>Messagerie sécurisée</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création du compte (CESU)</li> <li>Inscription d'un salarié à domicile</li> <li>Accompagnement aux démarches</li> <li>Déclaration mensuelle</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création du compte</li> <li>Actualisation du dossier</li> <li>Conseil et soutien dans la recherche d'emploi</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création du compte ANTS (Agence Nationale des Titres sécurisés)</li> <li>Accompagnement à la demande de permis de conduire</li> <li>Accompagnement à la demande de carte grise</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation des outils en ligne la poste.net</li> <li>Création adresse mail</li> <li>Coffre fort électronique</li> </ul>

Ils vous accueillent à l'Espace France Services			
	Mutualité Sociale Agricole	Lundi (journée)	Sur rendez-vous au 02.43.39.43.39
	Caisse d'Allocations familiales	Jeudi et vendredi (accueil en Visio)	Sur Rendez-vous sur internet ou à la Msap 02.43.09.09.65
	Mission Locale	Lundi (Journée) et Jeudi (matin)	Sur rendez-vous au 02.43.07.27.49
	Cap Emploi	Mardi (journée)	Sur rendez-vous au 02.43.56.66.63
	Maison des Ados	Mercredi après-midi	Permanence de 14h à 17h30 02.43.56.93.67
	Centre d'information sur les droits des femmes et des familles	4ème Vendredi après-midi du mois	Sur rendez-vous au 02.43.56.99.29
	Espace Info Energie	3ème mercredi matin du mois	Sur rendez-vous au 02.52.46.00.00
	SOLIHA	3ème mercredi matin du mois	Sans rendez-vous 02.43.91.19.91
	Gendarmerie Nationale	2ème mercredi AM du mois	Sans rendez-vous de 14h00 à 17h
	Entraide Services	En fonction de la demande	Sur rdv au 02.43.70.43.60
	Service Sociale CARSAT	Mardi ou mercredi	Sur rdv au 3646

# Infos pratiques



L'association All'Âges en Pays de Craon, a pour objectif de prévenir la perte d'autonomie et de maintenir le lien social des personnes âgées ou en situation de handicap, vivant à domicile.

En 2019, le théâtre interactif sur le thème de « Tous aidants », présenté à Craon, a regroupé près de 230 personnes venant de tout le territoire du Pays de Craon, signe des besoins dans ce domaine.

Diverses activités sont organisées :

Séances de **gymnastique adaptée** animées par des moniteurs formés de l'association SIEL BLEU le mercredi tous les 15 jours alternativement à Craon et à Saint Aignan sur Roë. Coût : 3€ incluant un goûter après chaque séance.

**Lectures et échanges autour de l'actualité**, le jeudi tous les 15 jours à Craon, à la médiathèque et à Ballots (ADMR). Coût : 1 € goûter inclus.

« **Rencontres autour d'un café** ». Activité gratuite d'échanges avec les jeunes sur un sujet défini par les participants permettant aux diverses générations de se rencontrer, de créer des liens et de mieux se comprendre.

Depuis 2018 des **rencontres avec les proches aidants, totalement gratuites**, ont lieu environ une fois par trimestre à la médiathèque de Craon de 14h30 à 17h00. Toute personne intéressée peut se renseigner en téléphonant au numéro indiqué ci-dessous.

Un rappel : le « **Guide des aidants** » réactualisé en 2019 est accessible sur le site du Pays de Craon, l'exemplaire papier est à votre disposition au 29 rue de la Libération à Craon.

Toutes ces activités peuvent être développées sur d'autres communes du territoire à condition que des bénévoles, localement, aident All'Âges à les animer.

Contacts : e.mail : [chantal.godard2253@gmail.com](mailto:chantal.godard2253@gmail.com) - Tel. **06 32 11 06 11**.  
Siège social : « Le 29 » 29, rue de la Libération 53400 CRAON

Chantal GODARD,  
Présidente de l'association All'Âges



## Service de Soins Infirmiers A Domicile

Pour faciliter le maintien à domicile sur le Pays de Craon

### Les Soins

Soins d'hygiène et de confort  
Aide aux actes essentiels de la vie  
Evaluation et ajustement par les infirmiers ou l'ergothérapeute  
Soutien à la personne et à son entourage  
Soins techniques infirmiers réalisés par les infirmiers du SSIAD ou les infirmiers libéraux qui ont signé une convention  
Coordination avec les partenaires

### Les soignants

Une équipe de  
22 soignants :  
Aides soignants, infirmiers  
et ergothérapeute

## Sur prescription médicale

### Equipe Mobile Spécialisée d'accompagnement (EMSA)

Pour les personnes atteintes de troubles cognitifs débutants afin de faciliter le maintien des activités quotidiennes et accompagner l'aidant

### Service polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile (SPASAD)

Coopération entre l'ASMAD et les Associations ADMR de Ballots, Cossé le Vivien, Craon, Cuillé, Méral, Quelaines, Renazé, Saint Aignan sur Roë pour faciliter la coordination des interventions en réponse aux besoins des personnes.

# Comment contacter la gendarmerie ?

Pour toutes les situations **urgences**, un seul réflexe, composer le **17**

Pour le suivi des procédures, les dépôts de plainte, etc. : contacter la **communauté de brigades de CRAON** (☎ 02 43 06 17 20 – [cob.craon@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:cob.craon@gendarmerie.interieur.gouv.fr)).

Pour tout besoin **non urgent** (questions de sécurité du quotidien, renseignements, conseils de prévention...), la brigade numérique répond **24h/24** et **7j/7** par messagerie instantanée. Ma gendarmerie en ligne est accessible par les canaux suivants :

→ via un chat sur la page [www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique](http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique),

→ via Facebook Messenger ([www.facebook.com/gendarmerienationale](http://www.facebook.com/gendarmerienationale)) → via les messages privés Twitter (@gendarmerie

[www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique](http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique) est également accessible en flashant ce QR code :



## Recensement militaire :

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français,

garçons et filles, doivent se faire recenser

à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Le recensement est obligatoire pour



**BIENTÔT 16 ANS !**  
**PENSEZ AU RECENSEMENT**  
**C'EST OBLIGATOIRE**



tous les jeunes (filles et garçons) âgés de 16 ans. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16<sup>ème</sup> anniversaire. Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Pièces à fournir :

Une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport français de l'intéressé),

Le livret de famille ou un acte de naissance de la personne à recenser

La pièce d'identité du parent qui se présente pour faire recenser la personne concernée et la pièce d'identité de cette personne.

La mairie, vous remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée, si vous

voulez vous inscrire à tout examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Plus d'informations : <http://www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete/recensement>

# Animation Jeunesse



Le Service Jeunesse dépend du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de Craon (CIAS) et est déclaré en accueil de loisirs.

Il accueille les jeunes à partir de 11 ans (collégiens) et rayonne sur 25 communes (anciennes communauté de commune de Cossé-le-Vivien et Renazé)

## L'EQUIPE D'ANIMATION



**Cindy**  
Coordinatrice  
06.42.78.25.69



**Lilian**  
Animateur  
06.73.39.98.75



**Coralie**  
Animatrice  
06.73.79.09.39



**Denis**  
Animateur  
06.02.19.51.17

## A L'ANNÉE

### L'Accueil

La Maison des Jeunes (MDJ) est ouverte en accès libre. Un animateur accueille les jeunes et leur famille aux horaires d'ouverture et répond aux diverses sollicitations.

OUVERTURE DE LA MDJ	
HORS-VACANCES	Mercredi 12h30* - 18h00
	Vendredi 17h00 - 19h00
	Samedi 14h00 - 18h00
VACANCES	Du Lundi au Vendredi 10h00 - 18h00*

Possibilité de pique-niquer sur place (repas non fournis) \*

### La Navette

Impossible de covoiturer ou d'emmener vos enfants, vous pouvez réserver gratuitement la navette.

### Les Ateliers

Différents espaces ont été aménagés et permettent aux jeunes de venir pratiquer les ateliers qu'ils souhaitent. Couture, Activités manuelles en tous genres, drones, impression 3D, console de jeux ou même radio. Tout est à disposition et si besoin, une aide technique peut être proposée.



Salle  
Radio  
Sac Ados



Salle  
Arts



Salle  
Nouvelles  
Technologies

## Les Collèges

Nous intervenons sur les trois collèges de notre territoire : Collèges Saint-Joseph, L'Oriette (Cossé-le-Vivien) et Alfred Jarry (Renazé).

Nos actions au sein de ces établissements sont principalement autour de la prévention (Bien vivre ensemble, le numérique...)

Des ateliers jeux sont également organisés de façon hebdomadaire.



## LES VACANCES

Le programme est construit par les jeunes et l'équipe ! N'hésitez pas à nous faire part de vos envies. Il est diffusé environ 3 semaines avant le début des vacances.

Sur la période de l'été, des séjours sont proposés et créés par les jeunes (activités, lieu, durée...) avec l'appui d'un animateur.



## L'Accompagnement de Projets

À la demande des jeunes, des élus ou des familles, l'équipe se déplace dans votre commune (projet de fresque, animation communale, ...).

- Foyers des Jeunes
- Juniors Associations
- Groupes sur commune (Chasse à l'œuf, Course d'orientation...)
- Conseils Municipaux de Jeunes
- La Coopérative Jeunesse



## DANS VOTRE COMMUNE

Le service jeunesse est venu cet été pour l'opération « Nettoie ta commune » avec l'aide des jeunes d'argent de poche, des élus, de l'agent communal. Cette action citoyenne permet aux habitants de participer aux ramassages des déchets, et autour de jeux de découvrir ou redécouvrir le tri et les différentes significations des logos du recyclage (souvent trompeurs)



Maison des jeunes  
13 rue Saint-Jacques 53230 Cossé-le-Vivien  
animation.jeunesse@cias.paysdecraon.fr  
06.42.78.25.69

*Inscriptions via le portail familles*

[www.familles.paysdecraon.fr](http://www.familles.paysdecraon.fr)

Site internet : [www.animationjeunesse.com](http://www.animationjeunesse.com)

Facebook : La Maison des Jeunes

# Bassin de L'Oudon



## Installation et programme d'actions du Syndicat du Bassin de l'Oudon

Le Syndicat du Bassin de l'Oudon est une collectivité qui intervient pour l'aménagement et la gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant. Le bassin versant est un territoire géographique qui correspond à l'ensemble de la surface recevant les eaux qui circulent naturellement vers un même cours d'eau. Un bassin versant se délimite par des lignes de partage des eaux (ligne de crêtes), frontières naturelles dessinées par le relief.

Suite aux élections municipales, l'installation du Syndicat s'est déroulée le 25 septembre 2020. Les 53 délégués désignés par les collectivités membres pour siéger au Syndicat du Bassin de l'Oudon se sont réunis au Parc des Expositions de Segré. Monsieur Gilles Grimaud a été réélu Président, il sera épaulé par 7 vice-présidents.

Cette année marque aussi la signature du nouveau contrat territorial « eau ». Ce contrat se distingue par son côté multithématique pour la restauration des milieux aquatiques, l'amélioration de la qualité des eaux et la gestion quantitative de la ressource en eau. Il est défini pour une durée de 3 ans. (Pour en savoir plus : [www.bvoudon.fr](http://www.bvoudon.fr))

11 agents sont missionnés pour accompagner les élus dans leurs décisions et mettre en œuvre ces actions.

Ce nouveau contrat prévoit notamment des actions pour l'amélioration de la qualité de l'eau, avec des conseils et prestations agricoles destinés aux exploitants agricoles du bassin de l'Oudon.

3 types de prestations sont proposés : accompagnement collectif, diagnostic changement de système, diagnostic écoute-conseil.

L'accompagnement collectif permet aux exploitants de travailler sur différentes thématiques de progrès, comme l'autonomie alimentaire, la réduction de l'usage des produits phytosanitaires, la préservation et la restauration des sols ou encore les leviers d'adaptation au changement climatique. Ces collectifs agricoles sont des lieux d'échanges privilégiés, qui permettent le partage des succès et des difficultés, et la diffusion de pratiques innovantes sur le territoire.



*Echange de pratiques entre agriculteurs pour limiter l'utilisation de produits phytosanitaires*

Les diagnostics changement de système permettent un accompagnement individuel poussé aux exploitants qui souhaitent mettre en place des évolutions conséquentes sur leur exploitation, vers des pratiques plus écologiques et vertueuses en terme de qualité de l'eau : augmentation de la surface en herbe, diminution du chargement, diversification des cultures et allongement des rotations, limitation du travail du sol et limitation de l'usage de pesticides, ajustement de la stratégie de désherbage, multiplication et diversification des couverts ...

Les diagnostics écoute-conseil sont destinés aux exploitants moins avancés dans une démarche agro-environnementale. Ils permettent à l'exploitant de faire le point sur son exploitation et de repérer d'éventuelles pratiques à risques pour la qualité de l'eau.

**Pour tout renseignement : au 02 41 92 52 84 ou [contact@bvoudon.fr](mailto:contact@bvoudon.fr), 4 rue de la Roirie 49500 Segré en Anjou Bleu.**

## **En partenariat avec :**



## **Travaux réalisés sur le bassin versant de l'Oudon en 2020**

**Restauration de la continuité écologique** : c'est la libre circulation des poissons et des sédiments d'amont en aval et d'aval en amont dans un cours d'eau.

Création d'une rivière de contournement d'un obstacle au franchissement piscicole et sédimentaire à Craon.



Figure 1 Clapet ne permettant pas la continuité écologique et rivière de contournement

## **Réduction des inondations**

Aménagement du lit du cours d'eau et allongement d'une canalisation d'eau pluviale pour limiter les inondations d'une habitation à Marans.



Figure 2 Aménagement du lit du cours d'eau et conduite eau pluviale

## **Restauration hydro morphologique**

Restauration du lit du cours d'eau et entretien de la végétation en berge sur le Ruthor affluent de l'Araize sur la commune de Bouillé Mé-nard.



Figure 3 Lit surcreusé du cours d'eau et lit modifié avec berges adoucies

## **Régulation des espèces envahissantes aquatiques**

Arrachage de Jussie sur les berges du plan d'eau à Livré la Touche.



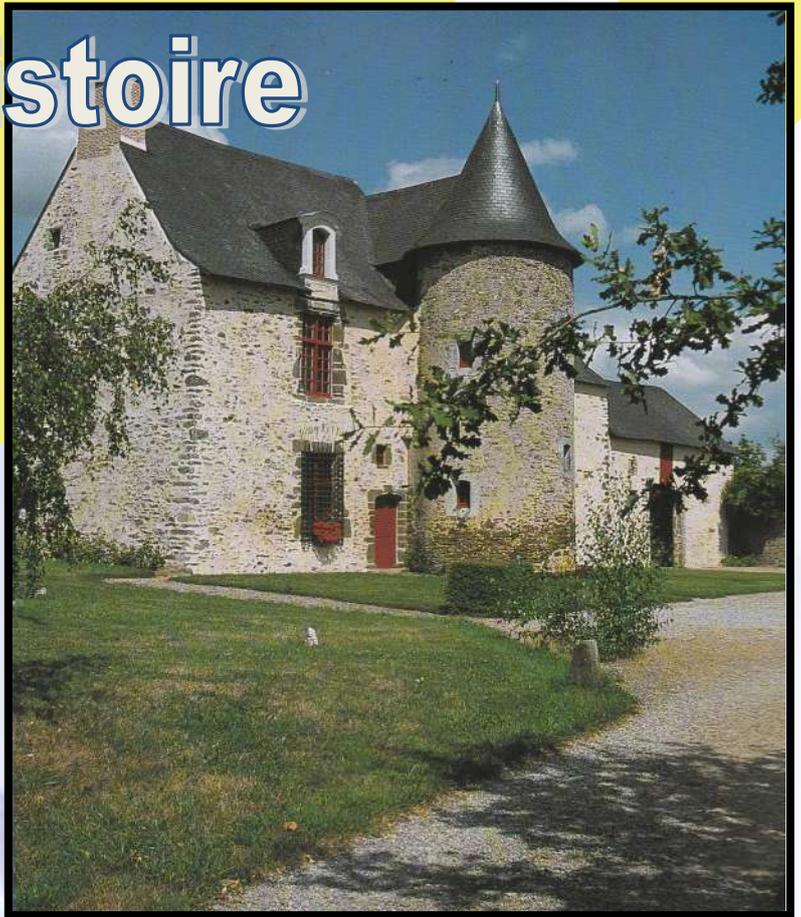
Figure 4 Berge envahie par la présence de Jussie et après arrachage

Pour tout renseignement : au 02 41 92 52 84 ou [contact@bvoudon.fr](mailto:contact@bvoudon.fr), 4 rue de la Roirie 49500 Segré en Anjou Bleu.

# La petite histoire

Si la première citation nominative de "Villegrand" remonte à 1247, l'occupation du site serait très antérieure au XIII<sup>e</sup> siècle.

L'abbé Angot, dans son "Dictionnaire de la Mayenne", précise en effet que la plupart des toponymes composés à partir du mot "ville", comme "les Villes", "Villabon" et "Villegrand" à la Chapelle Craonnaise, attesterait d'une présence humaine sur les sites au moins dès l'époque mérovingienne...



La première famille que l'on y retrouve portait le nom "**Du Bois**". Elle était originaire de Denazé et connue depuis Macé du Bois, seigneur de la Cour, cité dès 1150. Cette famille a possédé Villegrand jusqu'au début du XIV<sup>e</sup> siècle.



Après eux, les "**Guérif**" y résidèrent plusieurs générations, jusqu'en 1562 avec Charles Guerif, sgr de Villegrand et sa femme Jeanne de La Barre. Son père Bertrand fut tué en duel à Livré par Guillaume du Buat, seigneur de la Subrardière en Méral...



Les "**Fouin**", vieille famille du craonnais, leur succédèrent vers 1585 et ce jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. On doit sans doute à Christophe Fouin, officier au grenier à sel de Craon, la reconstruction de la tour d'escalier.



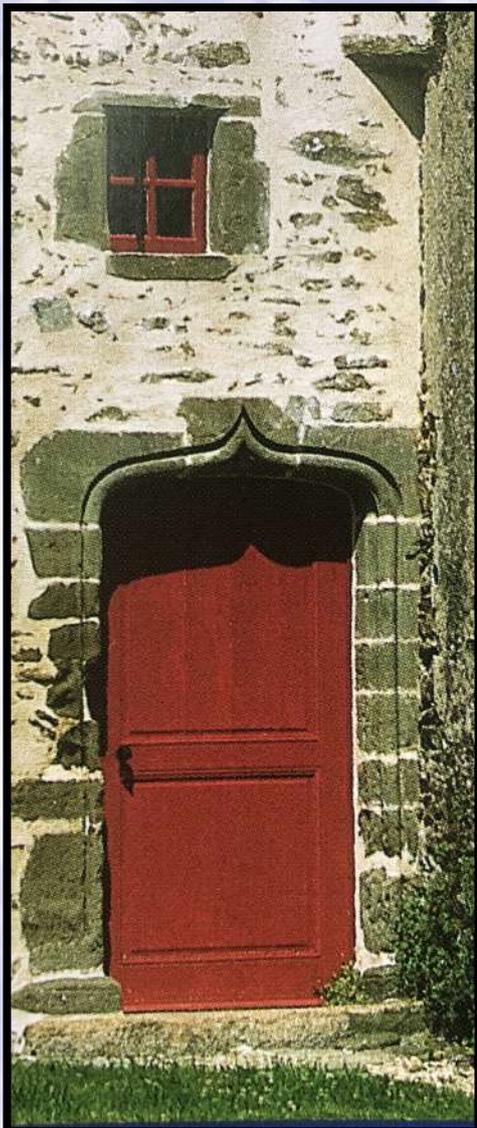
La famille de "**La Barre**", originaire quant à elle de Chatelais, fut la dernière famille des seigneurs de Villegrand. Cette branche s'est éteinte dans un drame horrible le mardi de Pâques 10 avril 1792 et qui eut un énorme retentissement dans tout le pays ...

A la nuit tombée, cinq "chauffeurs" qui venaient de piller une église des environs, s'introduisirent dans le logis.

La châtelaine d'alors, Charlotte de La Barre, âgée de plus de 80 ans, passait pour fort riche et pour posséder des barriques emplies d'or et d'argent...

Pour lui faire avouer l'endroit où était caché son trésor, ils commencèrent par lui brûler les jambes à la cheminée avant de l'assassiner.

Deux domestiques subirent le même sort.



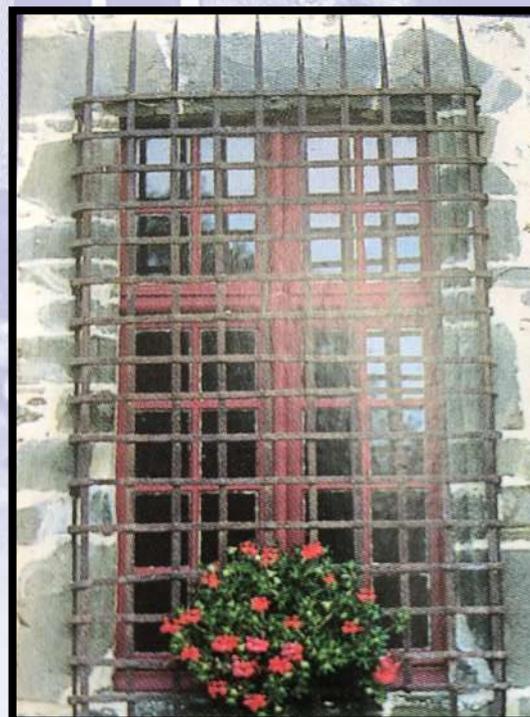
Porte d'entrée et son entourage grès bleu

Une servante, cachée à l'étage, parvint néanmoins à entendre les criminels se donner rendez-vous le lendemain pour partager le butin.

La maréchaussée pu ainsi les arrêter dans une auberge de Pouancé.

Jugés à Craon, ils furent condamnés à mort.

Leurs têtes furent tranchées sur la place publique de Craon...



Fenêtre à meneau et sa grille de défense

# HORAIRES DES DECHETERIES

Plus d'informations : [www.paysdecraon.fr](http://www.paysdecraon.fr)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
<b>BALLOTS</b> ZA route de Craon 02 43 06 62 40		13h30 - 17h30		9h00 - 12h00		9h00 - 12h00 13h30 - 17h00
<b>COSSÉ-LE-VIVIEN</b> ZA des platanes 02 43 64 31 69	13h30 - 17h30		13h30 - 17h30	13h30 - 17h30	13h30 - 17h30	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30
<b>CRAON</b> Chemin des Carteries 02 43 06 08 69	13h30 - 17h30	9h00 - 12h00	13h30 - 17h30	13h30 - 17h30	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30
<b>CUILLÉ</b> Route de St-Poix 02 43 70 45 02		13h45 - 17h30				9h00 - 12h00 13h30 - 17h00
<b>RENAZÉ</b> Chemin de la Malvalière 02 43 70 75 02			9h00 - 12h00 13h30 - 17h30		13h30 - 17h30	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30
<b>ST-AIGNAN-SUR-ROË</b> ZA des Charmilles 02 43 06 79 60				13h30 - 17h30		9h00 - 12h00 13h30 - 17h00
<b>QUELAINES-ST-GAULT</b> ZA de la Chesnaie 02 43 69 54 31	13h30 - 17h30		9h00 - 12h00			9h00 - 12h00 13h30 - 17h00

Pour **RAPPEL** :

Un point de collecte des verres et papiers est situé sur la place près du Cimetière

La collecte des ordures ménagères est réalisée en porte-à-porte ou en bout de chemin en campagne.

La collecte est assurée une fois tous les 15 jours, entre 5h00 et 14h00.

Merci de sortir votre bac la veille au soir (poignée dirigée vers la chaussée)

**La commune est divisée en deux secteurs. :**

Le bourg et l'est de la commune depuis la D771 Collecte le mardi

L'ouest de la commune jusqu'à la D771

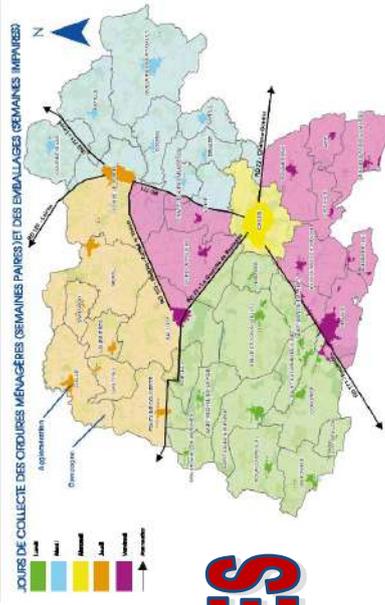
## ORDURES MENAGERES



Collecte le vendredi  
Règlement et calendrier :  
[www.paysdecraon.fr](http://www.paysdecraon.fr)

# CALENDRIER DE COLLECTE 2021

## DES ORDURES MENAGÈRES ET EMBALLAGES



Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février
1 V Férié	1 L	1 L	1 J	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M	1 V	1 L Férié	1 M	1 S	1 L
2 S	2 M	2 M	2 V	2 D	2 M	2 V	2 L	2 J	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M
3 D	3 M	3 M	3 S	3 L	3 J	3 S	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M
4 L	4 J	4 D	4 D	4 M	4 V	4 D	4 M	4 S	4 L	4 J	4 S	4 M	4 J
5 M	5 V	5 V	5 L Férié	5 M	5 S	5 L	5 J	5 D	5 M	5 V	5 D	5 M	5 V
6 M	6 S	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M	6 V	6 L	6 M	6 V	6 L	6 J	6 S
7 J	7 D	7 D	7 M	7 V	7 L	7 M	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V	7 D
8 V	8 L	8 L	8 J	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M	8 V	8 L	8 M	8 S	8 L
9 S	9 M	9 M	9 V	9 D	9 M	9 V	9 L	9 J	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M
10 D	10 M	10 M	10 S	10 L	10 J	10 S	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M
11 L	11 J	11 J	11 D	11 M	11 V	11 D	11 M	11 S	11 L	11 S Férié	11 S	11 M	11 J
12 M	12 V	12 V	12 L	12 M	12 S	12 L	12 J	12 D	12 M	12 V	12 D	12 M	12 V
13 M	13 S	13 S	13 M	13 J Férié	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M	13 S	13 L	13 J	13 S
14 J	14 D	14 D	14 M	14 V	14 L	14 M	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D
15 V	15 L	15 L	15 J	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M	15 S	15 L
16 S	16 M	16 M	16 V	16 D	16 M	16 V	16 L	16 J	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M
17 D	17 M	17 M	17 S	17 L	17 J	17 S	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M
18 L	18 J	18 J	18 D	18 M	18 V	18 D	18 M	18 S	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J
19 M	19 V	19 V	19 L	19 M	19 S	19 L	19 J	19 D	19 M	19 V	19 D	19 M	19 V
20 M	20 S	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M	20 S	20 L	20 J	20 S
21 J	21 D	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D
22 V	22 L	22 L	22 J	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M	22 S	22 L
23 S	23 M	23 M	23 V	23 D	23 M	23 V	23 L	23 J	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M
24 D	24 M	24 M	24 S	24 L Férié	24 J	24 S	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M
25 L	25 J	25 J	25 D	25 M	25 V	25 D	25 M	25 S	25 L	25 J	25 S	25 M	25 J
26 M	26 V	26 V	26 L	26 M	26 S	26 L	26 J	26 D	26 M	26 V	26 D	26 M	26 V
27 M	27 S	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M	27 S	27 L	27 J	27 S
28 J	28 D	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V	28 D
29 V	29 L	29 L	29 J	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M	29 S	29 D
S	30 M	30 M	30 V	30 D	30 M	30 V	30 L	30 J	30 S	30 M	30 J	30 D	30 S
D	31 M	31 M	31 L	31 L	31 M	31 S	31 M	31 D	31 D	31 V	31 V	31 D	31 D

# Calendrier des manifestations 2021



JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
VE	1	LU	1	LU	1	JE	1	SA	1	MA	1
SA	2	MA	2	MA	2	VE	2	DI	2	ME	2
DI	3	ME	3	ME	3	SA	3	LU	3	JE	3
LU	4	JE	4	JE	4	DI	4	MA	4	VE	4
MA	5	VE	5	VE	5	LU	5	ME	5	SA	5
ME	6	SA	6	SA	6	MA	6	JE	6	DI	6
JE	7	DI	7	DI	7	ME	7	VE	7	LU	7
VE	8	LU	8	LU	8	JE	8	SA	8	MA	8
SA	9	MA	9	MA	9	VE	9	DI	9	ME	9
DI	10	ME	10	ME	10	SA	10	LU	10	JE	10
LU	11	JE	11	JE	11	DI	11	MA	11	VE	11
MA	12	VE	12	VE	12	LU	12	ME	12	SA	12
ME	13	SA	13	SA	13	MA	13	JE	13	DI	13
JE	14	DI	14	DI	14	ME	14	VE	14	LU	14
VE	15	LU	15	LU	15	JE	15	SA	15	MA	15
SA	16	MA	16	MA	16	VE	16	DI	16	ME	16
DI	17	ME	17	ME	17	SA	17	LU	17	JE	17
LU	18	JE	18	JE	18	DI	18	MA	18	VE	18
MA	19	VE	19	VE	19	LU	19	ME	19	SA	19
ME	20	SA	20	SA	20	MA	20	JE	20	DI	20
JE	21	DI	21	DI	21	ME	21	VE	21	LU	21
VE	22	LU	22	LU	22	JE	22	SA	22	MA	22
SA	23	MA	23	MA	23	VE	23	DI	23	ME	23
DI	24	ME	24	ME	24	SA	24	LU	24	JE	24
LU	25	JE	25	JE	25	DI	25	MA	25	VE	25
MA	26	VE	26	VE	26	LU	26	ME	26	SA	26
ME	27	SA	27	SA	27	MA	27	JE	27	DI	27
JE	28	DI	28	DI	28	ME	28	VE	28	LU	28
VE	29			LU	29	JE	29	SA	29	MA	29
SA	30			MA	30	VE	30	DI	30	ME	30
DI	31			ME	31			LU	31		

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE	
JE	1	DI	1	ME	1	VE	1	LU	1	ME	1
VE	2	LU	2	JE	2	SA	2	MA	2	JE	2
SA	3	MA	3	VE	3	DI	3	ME	3	VE	3
DI	4	ME	4	SA	4	LU	4	JE	4	SA	4
LU	5	JE	5	DI	5	MA	5	VE	5	DI	5
MA	6	VE	6	LU	6	ME	6	SA	6	LU	6
ME	7	SA	7	MA	7	JE	7	DI	7	MA	7
JE	8	DI	8	ME	8	VE	8	LU	8	ME	8
VE	9	LU	9	JE	9	SA	9	MA	9	JE	9
SA	10	MA	10	VE	10	DI	10	ME	10	VE	10
DI	11	ME	11	SA	11	LU	11	JE	11	SA	11
LU	12	JE	12	DI	12	MA	12	VE	12	DI	12
MA	13	VE	13	LU	13	ME	13	SA	13	LU	13
ME	14	SA	14	MA	14	JE	14	DI	14	MA	14
JE	15	DI	15	ME	15	VE	15	LU	15	ME	15
VE	16	LU	16	JE	16	SA	16	MA	16	JE	16
SA	17	MA	17	VE	17	DI	17	ME	17	VE	17
DI	18	ME	18	SA	18	LU	18	JE	18	SA	18
LU	19	JE	19	DI	19	MA	19	VE	19	DI	19
MA	20	VE	20	LU	20	ME	20	SA	20	LU	20
ME	21	SA	21	MA	21	JE	21	DI	21	MA	21
JE	22	DI	22	ME	22	VE	22	LU	22	ME	22
VE	23	LU	23	JE	23	SA	23	MA	23	JE	23
SA	24	MA	24	VE	24	DI	24	ME	24	VE	24
DI	25	ME	25	SA	25	LU	25	JE	25	SA	25
LU	26	JE	26	DI	26	MA	26	VE	26	DI	26
MA	27	VE	27	LU	27	ME	27	SA	27	LU	27
ME	28	SA	28	MA	28	JE	28	DI	28	MA	28
JE	29	DI	29	ME	29	VE	29	LU	29	ME	29
VE	30	LU	30	JE	30	SA	30	MA	30	JE	30
SA	31	MA	31			DI	31			VE	31

Une manifestation ou un évènement n'apparaît pas dans le calendrier, vous pouvez le signaler à la mairie. N'oubliez pas de vous abonner à la lettre d'information de la mairie. Il suffit simplement de se rendre sur le site internet de la commune et de renseigner votre adresse mail.